

Déclaration liminaire de la CGT au CSE du réseau France 3 du 26 septembre 2019



Il n'y a pas que le réseau régional de France 3 qui vit des moments difficiles. De nombreux témoignages qui nous remontent des sites régionaux de la Fabrique sont alarmants.

Des témoignages de souffrance au travail de salariés qui se sentent ignorés, méprisés, humiliés, abandonnés par une direction nationale lointaine, incapable d'entendre et de comprendre les difficultés qu'ils traversent, du fait d'une réorganisation qui n'en finit plus, qui a tout désorganisé, qui est vécue comme un empêchement au travail et à la qualité.

Les arrêts de travail se multiplient, les départs aussi ; les collectifs de travail sont éclatés, malgré les promesses, les postes vacants sont légion et ne sont pas comblés.

Pendant de longs mois, la direction des moyens de fabrication a réduit ces dysfonctionnements à un phénomène transitoire lié au déploiement de la réforme. Elle a dédaigné la parole des salariés, la réduisant à un problème de communication ou à la capacité de ces derniers à comprendre.

Notre sentiment est que les dysfonctionnements sont structurels, liés à une réforme qui privilégie les économies plutôt que l'humain.

Et l'humain, c'est justement ce qui manque le plus à nos collègues des 8 sites régionaux historiques de l'ex-Filière, dont les interlocuteurs sont éloignés, injoignables, incapables de répondre à leurs besoins.

L'humain, c'est manifestement ce qui fait défaut aux ressources qui en portent pourtant le nom, celles du siège qui voulaient mordicus que les salariés régionaux leur soient rattachés, mais qui se sont montrées indifférentes à leurs problèmes, inaptes à assurer la gestion du personnel dont elles ont la charge. Les témoignages qui nous remontent relèvent de la maltraitance.

C'est insupportable.

Pour aggraver son cas, cette même DRH de la DMF refuse obstinément d'assumer ses responsabilités à l'égard des représentants du personnel, les élus de proximité, qu'elle s'emploie à désespérer à petit feu, à coups de « Je ne sais pas », « J'avais pas compris la question », « Je n'ai pas les éléments ». Cette forme de harcèlement passif est en outre une entrave à notre instance, dont les RP sont les représentants.

Ces atteintes à la santé des salariés et à notre instance doivent cesser, faute de quoi nous mettrons la direction face à ses responsabilités.

Paris, le 26 septembre 2019